

REDUISONS  
NOS DECHETS :

C'EST URGENT !

Calendrier du tri 2017



# La Redevance Incitative

## | Fonctionnement

Trois éléments sont pris en compte :

### 1 - L'abonnement au service

C'est la part fixe de votre facturation, qui correspond aux frais fixes liés au service : administration, coût réel des collectes (ordures ménagères, tri sélectif, verre et encombrants) plus les frais liés au fonctionnement de la déchèterie. 12 collectes (levées) du bac rouge (ordures ménagères) sont comprises dans votre abonnement.

### 2- La levée

Présentation de votre bac rouge (ordures ménagères). Les levées sont facturées à partir de la treizième.

### 3 - La pesée

La différence de poids enregistrée entre la pesée du bac plein et la pesée du bac vide. Tout sac resté dans le bac n'est pas comptabilisé.

La levée et la pesée composent la part variable de la facturation

## | Facturation

La composition de votre foyer détermine la capacité de votre bac et le montant de l'abonnement au service.

**2 factures seront envoyées :**

La première = 50% de l'abonnement 2017  
+ poids et levées RÉELS du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2016.

La deuxième facture sera composée des 50% restants de l'abonnement 2017  
+ poids et levées RÉELS du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 30 juin 2017

### Trésorerie : l'accueil à Cadillac

A compter du 1<sup>er</sup> janvier, les services de la Trésorerie de Podensac sont transférés à Cadillac, 52, rue Cazeaux-Cazalet (à côté de la Poste).

## | Modalités de paiement

Possibilité de paiement par chèque ou espèces à la Trésorerie, par TIPI sur internet ou par prélèvement automatique.

**Vous souhaitez être prélevé ?**

Veillez nous adresser par mail ou par courrier vos **coordonnées bancaires** ainsi que le **contrat de prélèvement et le mandat** (téléchargeables ou à nous demander). 5 prélèvements SEPA par an sont prévus, tous les 2 mois.

## | Tarifs

Capacité du Bac	Composition du foyer	Abonnement TTC
120 L	1	<b>76,57 €</b>
	2	<b>140,38 €</b>
240 L	3	<b>165,90 €</b>
	4	<b>185,05 €</b>
360 L	5 et +	<b>197,80 €</b>
660 L	Gros Utilisateurs	<b>663,63 €</b>

+ **Tarification levée** : 1,02 € TTC

+ **Tarification poids** : 0,24 € TTC le kilo

## Contact

Communauté de Communes  
12 rue du Maréchal  
Leclerc-de-Hauteclocque  
33720 Podensac

**05 56 76 38 00**

[environnement@cc-podensac.fr](mailto:environnement@cc-podensac.fr)

## Démarches administratives

**Vous emménagez**

**Envoyez par courrier ou par mail :**

Votre numéro de téléphone

La composition du foyer

Si vous êtes locataire :

Copie du contrat de location ou un état des lieux d'entrée

Si vous êtes propriétaire :

Copie de l'acte notarial

**Vous déménagez**

**Envoyez par courrier ou par mail :**

Votre numéro de téléphone

Votre nouvelle adresse

Un RIB

Si vous êtes locataire :

Copie de l'état des lieux de sortie

Si vous êtes propriétaire :

Copie de l'acte notarial de vente

**La composition de votre foyer a changé**

**Envoyez par courrier ou par mail :**

Copie de l'acte de naissance

Copie de l'acte de décès

Justificatif de changement d'adresse

de la personne ayant quitté votre domicile

# COMMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS ?

## 1 J'achète en fonction de mes besoins

À la maison, je vérifie ce qu'il reste dans le réfrigérateur, j'anticipe mes repas de la semaine, et je fais une liste de courses. En effet : prévoir ses repas pour la semaine permet de gagner du temps et de limiter les achats impulsifs.

## 2 Je préfère les produits de saison

Aujourd'hui, il est possible de trouver tous les légumes et fruits toute l'année en magasin. Mais, en pensant à privilégier les produits de saison je bénéficie de prix plus attractifs, d'une meilleure qualité gustative et je limite l'impact sur la planète (transport par avion de fruits hors saison ou de provenance lointaine).

## 3 Je préfère les grands conditionnements

Je vérifie le prix au kilo ou au litre avant d'acheter... Les gros conditionnements produisent moins de déchets et sont souvent moins chers au kilo. Une gourde ou une boîte repas remplaceront écologiquement les multiples petits conditionnements.

## 4 J'opte pour des produits à usage permanent

J'utilise une éponge ou une serpillière plutôt que des essuie-tout ou des lingettes jetables. Les lingettes de nettoyage, c'est 3 à 6 fois plus de déchets et elles sont 10 à 20 fois plus chères qu'une serpillière.

## 5 Je congèle ce qui est cuisiné en trop

Je pense à faire des portions de mes produits à congeler et surtout à bien noter la nature, le poids et la date de congélation des produits. Les produits maison congelés peuvent se conserver 10 mois environ pour les fruits et légumes, 5 mois pour la viande cuisinée, 3 mois pour le poisson, la soupe ou le pain...

## 6 J'organise le réfrigérateur

J'ôte les suremballages (carton, plastique) et je place les produits à péremption proche sur le devant. Cela m'évite de jeter les produits périmés.

## 7 Les éco-recharges et produits concentrés

sont aussi à favoriser : moins volumineux, moins lourds, moins polluants et bien souvent moins chers.

## 8 Je choisis les produits au détail

Fruits et légumes au détail, fromages et charcuterie à la coupe, légumes secs, céréales en vrac : j'achète exactement ce dont j'ai besoin et je paie souvent moins cher ! À la maison, je les conserve dans des boîtes de rangement ou des bocaux en verre.

## 9 Je cuisine les restes

Avec mes restes de viande, poisson, pain, fruit... je prépare des petits plats astucieux et savoureux qui font le bonheur de toute la famille. Pour me donner des idées je consulte le livret de recette « Cuisiner les restes de nourriture » sur [ecomatismes.fr](http://ecomatismes.fr)

## 10 Je privilégie les produits sans emballage

Les emballages représentent 32% des déchets ménagers !

Je trouve tous ces conseils et plus encore sur le site du Département : [www.ecomatisme.fr](http://www.ecomatisme.fr) ou le site de l'ADEME : [www.casuffitlegachis.fr](http://www.casuffitlegachis.fr)

# Je composte

Pour avoir un beau jardin sans me ruiner en engrais, c'est simple : **je fabrique du compost à partir de mes déchets de cuisine et de jardin !**

Le compost est produit très facilement à même le sol ou en bac et au bout de quelques mois, j'obtiens un amendement de qualité pour mes sols sans rien avoir déboursé.

**Et en plus, en faisant du compost, je peux réduire mes déchets d'au moins 60 kg par an !**

## Quand et comment utiliser son compost ?

Un compost mûr se caractérise par un aspect homogène, une couleur sombre, une agréable odeur de terre de forêt et une structure grumeleuse qui s'émiette.

### Utilisation avant maturité

En paillage sur la terre au pied des arbres ou des cultures déjà avancées. J'attends plusieurs mois avant de l'incorporer au sol.

### Utilisation à maturité

En amendement organique : j'épands en couches minces puis je l'incorpore superficiellement au sol.

En support de culture : je mélange compost et terre pour obtenir du terreau.

Dans mon composteur :

### Déchets de maison :

- Papiers
- Journaux
- boîtes d'œuf en carton
- Cendres de bois (froides)
- Sciures
- Copeaux de bois (non traités)
- Mouchoirs en papier et essuie-tout (sans produits chimiques)

### Déchets de cuisine :

- Épluchures (fruits, légumes)
- Fruits et légumes abîmés
- Coquilles d'œufs écrasées
- Marc de café et filtres en papier, thé et infusion



### Déchets de jardin :

- Feuilles
- Petites tailles
- Fleurs fanées
- Mauvaises herbes
- Tontes de gazon

**Brûler ses déchets de jardin est strictement interdit en Gironde**

En plus des risques d'incendie, cela peut être polluant et dangereux pour la santé (dioxyne, particules, oxydes d'azote,...)

Cette infraction est passible d'une contravention pouvant aller jusqu'à 450€

## Je paille

J'utilise les feuilles mortes, tontes de pelouse ou tailles broyées. En les étendant en couche d'environ 5 cm au pied de mes plantes et arbustes, entre les rangs de mon potager, j'empêche le développement d'herbes indésirables, je nourris la terre, je limite le dessèchement du sol et les écarts de température.

## Je tonds sans sac

Je laisse l'herbe tondue sur place afin qu'elle nourrisse le sol (technique du mulching).

**Plus d'informations,  
de documentations et de  
conseils sur le compostage**

**05 56 76 38 00**



# JE TRIE MES EMBALLAGES

Emballages recyclables à jeter en vrac dans le bac vert

## TOUS LES PAPIERS ET CARTONS sur lesquels on peut lire ou écrire

- Journaux
- Magazines
- Pubs
- Enveloppes
- Courriers
- Emballages en carton :  
Boîtes de céréales, de biscotte,  
de pâtes, suremballages de yaourt ...

## EMBALLAGES EN MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Aérosols
- Bombes chantilly ...

**Je suis perdu,  
je n'arrive pas à trier...**

Je consulte le mémotri  
sur le site de la CDC,

[www.cc-podensac.fr](http://www.cc-podensac.fr),  
rubrique déchets  
ménagers, bac vert,  
comment trier. J'en  
demande un auprès  
des services de la  
communauté de  
communes.

**J'utilise un autocollant STOP PUB**  
pour éviter les publicités non sollicitées.  
Je l'obtiens auprès de la CDC.

## EMBALLAGES EN PLASTIQUE uniquement flacons et bouteilles

- Bouteilles d'eau, de soda, de lait, d'huile
- Flacons de produits d'entretien de la  
maison, de gel douche et de shampoing
- Bidons de lessive

## Bornes à verre

Des colonnes à verre sont  
réparties sur toutes les  
communes du territoire.

Pour trouver leur emplacement, je me connecte  
sur le site internet [www.cc-podensac.fr](http://www.cc-podensac.fr) rubrique  
déchets ménagers, le verre.



Dans les bornes à verre, je dépose  
**UNIQUEMENT**, bouteilles, pots et bocaux,  
**SANS COUVERCLE NI BOUCHON.**



Pots



Bocaux



Bouteilles



40 % des emballages sont pourvus  
de logos distinctifs pour aider au tri.

## Collecte du tri sélectif :

**Tous les 15 jours** Pensez à sortir votre bac la veille au soir

	Semaine impaire	Semaine paire
<b>Lundi</b>	St Michel-de-Rieufret, Virelade	Podensac
<b>Mardi</b>	Landiras	Illats
<b>Mercredi</b>	Portets	Arbanats, Pujols-sur-Ciron
<b>Jeudi</b>	Barsac	Budos, Guillos
<b>Vendredi</b>	Cérons	Preignac

Suivant calendrier (cf. page centrale),  
à télécharger ou disponible à la CDC et dans votre commune

## Je donne mes textiles

Mes vêtements sont usagés ou ne sont plus à mon goût ?

Je dépose mes vêtements, linge de maison et chaussures usagés dans une borne Le Relais ou auprès d'une association. Ils pourront avoir une seconde vie. Ils sont triés, puis revendus dans des friperies pour ceux en bon état. Ceux en mauvais état sont transformés en isolation pour habitation.

**Consignes de tri :** Les vêtements et linges propres et secs, les chaussures liées par paire, le tout en sac fermé.



**LE RELAIS**

Pour trouver la borne Le Relais la plus proche : [www.lerelais.org](http://www.lerelais.org) ou sur notre site internet [www.cc-podensac.fr](http://www.cc-podensac.fr)

## Je répare ou fais réparer les objets qui ne fonctionnent plus

En réparant, je prolonge la vie de mes objets, je fais des économies et je limite mon impact environnemental.



En donnant une seconde vie à mes objets, je participe à la vie économique locale et je favorise l'emploi. Plus de 1300 artisans réparateurs sont présents sur le territoire girondin. Ils peuvent entretenir et réparer la plupart de mes objets. Je peux leur demander un devis !

Pour les trouver, je consulte l'annuaire de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat sur : [www.dechets-aquitaine.fr/web/fr/212-solution-de-reparation.php](http://www.dechets-aquitaine.fr/web/fr/212-solution-de-reparation.php)

## Je vends ou donne les objets dont je ne me sers plus

Sites internet, vide-greniers, dépôts-ventes, brocantes... sont autant de solutions pour éviter de jeter... et récupérer un peu d'argent.

Je peux aussi donner à des associations ou des recycleries qui remettent en état ou transforment les objets avant de les revendre.

Je trouve la recyclerie la plus proche sur : [www.ecomatismes.fr/liste-des-ressourceries-et-recycleries](http://www.ecomatismes.fr/liste-des-ressourceries-et-recycleries)



## Je réemploie les objets qui ne sont plus à mon goût

Redécorer ses meubles ou détourner leur utilisation est un bon moyen de faire parler sa créativité !

Cela me permet de faire des économies, adapter l'objet à mon goût et le rendre unique, limiter mon impact environnemental en évitant d'en acheter un nouveau. Mon objet peut être repeint ou tapissé avec une ou plusieurs couleurs de mon choix. Je m'inspire en regardant des magazines ou sur internet. Il existe également un large choix de stickers qui peuvent apporter la touche finale à ma création ! Afin de limiter mon impact sur l'air intérieur, j'utilise des peintures éco-labellisées.

J'emprunte ou je loue les objets que j'utilise peu. C'est plus économique et je génère moins de déchets.

# DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

## Je jette à la déchèterie

### LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES :

- Petits appareils en mélange (disques durs externes, câbles, rallonges, multiprises, appareils photo, télécommandes, cigarettes électroniques, micro-ondes, perceuses, tondeuses...)
- Le gros électroménagers Hors Froid (machines à laver, gazinières, chauffages, cumulus, chauffe eau...)
- Le gros électroménager Froid (réfrigérateurs, climatisations, congélateurs, caves à vin...)
- Les écrans (télévisions, écrans d'ordinateur, ordinateurs portables, tablettes...)

### LES DÉCHETS « DANGEREUX » :

Les déchets spécifiques issus de produits d'entretien, de bricolage et de jardinage: huiles, peintures, produits chimiques, pesticides, insecticides, batteries, filtres à huile, produits d'entretien des véhicules, produits pour la cheminée et le chauffage... Ces déchets ne vont pas à la poubelle ni dans les canalisations. Ils doivent être apportés en déchèterie, si possible dans leur emballage d'origine.

### LES GRAVATS :

Terre, pierres, poteries, tout élément de construction en béton, briques, carrelages, assiettes cassées...

### LES DÉCHETS VERTS :

Tonte de pelouse, taille de haie, résidus d'élagage dont branches jusqu'à un diamètre de 5 cm, feuilles mortes...

### LES DÉCHETS CONSTITUÉS DE BOIS :

Palettes, mobiliers en bois, bois de construction

### LES ENCOMBRANTS

Matelas, tables, chaises, canapés, fauteuils, bureaux, chevets, salons de jardin, parasols, vélos, poussettes, landaus, tables à repasser, jouets, articles de cuisine, articles de sport, lavabos, baignoires, bacs à douche, bidets...

### ET AUSSI :

Les gros cartons et la ferraille

## Déchèterie de Virelade

La Barbose, route de St-Michel-de Rieufret  
33720 Virelade

Du lundi au vendredi	13 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 18 h
Dimanche	8 h 30 - 13 h

Pour obtenir un badge, je me munis d'un justificatif de domicile lors de ma première visite.

Pour plus de renseignements

**0 800 132 232**

Appel gratuit

## Collecte des encombrants

Les encombrants sont collectés devant chez moi chaque mois

- **Le deuxième mercredi du mois** à Barsac, Cérons, Illats, Preignac, Pujols-sur-Ciron et Saint-Michel-de-Rieufret

- **Le quatrième mercredi du mois** à Arbanats, Budos, Guillos, Landiras, Podensac, Portets et Virelade

**Avant de déposer mes encombrants sur le trottoir, je m'inscris au 0800 132 232 la semaine qui précède la collecte.**

### Déchets acceptés :

#### LE MOBILIER D'AMEUBLEMENT :

Tables, chaises, sommiers, lits, armoires démontées, canapés, fauteuils, bureaux, chevets, commodes, salons de jardin, parasols, ...

#### APPAREILS SANITAIRES :

Radiateurs, chaudières démontées, cumulus, ballons d'eau chaude, chauffe-eau non électrique, lavabos, baignoires, bacs à douche, bidets, ...

#### OBJETS DIVERS :

Vélos, poussettes, landaus, tables à repasser, jouets, articles de cuisine, articles de sport, ...

# Les ordures ménagères

Tout ce qui ne se recycle pas se jette en sac dans le bac rouge :

- Tous les plastiques souples
- Toutes les barquettes (polystyrène, plastique, de jambon, de viande, de fromage...)
- Toute la vaisselle jetable (verre, assiette, couvert en plastique, même les assiettes en carton)
- Pots de yaourt, de crème fraîche, de fromage blanc, de beurre ...
- Couches, mouchoirs, serviettes et nappes en papier, lingettes
- Sacs aspirateurs
- Litière de chat, ...



**Un doute,  
une question ?  
Je contacte le  
05 56 76 38 00**

## Collecte des ordures ménagères hebdomadaires

**Lundi** : Budos, Guillos, Preignac, Pujols-sur-Ciron

**Mardi** : Cérons, Podensac

**Mercredi** : Landiras

**Jeudi** : Barsac, Illats, Saint-Michel-de-Rieufret

**Vendredi** : Arbanats, Portets, Virelade

## Astuces :

J'ai des mouches autour de ma poubelle les jours de fortes chaleurs

- Je nettoie mon bac avec du savon vert liquide chaque fois qu'il est vide
- Je me méfie de l'humidité et des déchets humides.
- Je tapisse le fond de mon bac de feuilles de papier journal. Le papier journal absorbe l'humidité.
- Je peux utiliser des plantes, répulsifs naturels contre les mouches, comme le basilic, le géranium citronné, la tanaisie et la menthe pouliot.

Des mauvaises odeurs s'échappent de mon bac

- Je colle une boule désodorisante ou de naphthaline dans le couvercle.
- Je peux mettre une boule parfumée ou de naphthaline dans un bas nylon que je noue à la poignée de mon bac.

Je peux donner les coquilles d'huîtres aux poules ou m'en servir de remblai pour boucher les trous des chemins.



## En option

### SACS PRÉPAYÉS

Pour évacuer un surplus occasionnel de déchets, j'achète des sacs prépayés (2€ le sac) à la CDC. Ces sacs sont également utilisables par les assistantes maternelles, les personnes âgées ou handicapées utilisant des protections. **Ils sont à déposer à côté de mon bac, et ne seront pas pesés.**

### SERRURES

Afin de me préserver des dépôts indésirables dans mes bacs, des serrures peuvent être mises en place. 26 € la serrure.



# QUE FAIRE DE CERTAINS DÉCHETS ?

## Les piles

Elles contiennent des produits toxiques et dangereux, d'où la nécessité de les collecter séparément. Je trouve une boîte dans laquelle je peux les déposer dans ma mairie, à l'école ou au collège de mon enfant, et au siège de la CDC. Je peux également déposer mes piles à la déchèterie dans un fût vert, aux couleurs de SCRELEC. Avec les piles, plusieurs objets peuvent être fabriqués : tuyaux, pièces automobile, canettes, gouttières, articles ménagers ...

Plus d'information sur le site [www.screlec.fr](http://www.screlec.fr)

## Les Déchets d'activités de soin (DASRI)

Ce sont des déchets piquants, coupants et tranchants, produits par les patients en automédication. Il s'agit des seringues, aiguilles, cathéters, utilisés lors des soins à domicile.

Ces déchets sont à jeter dans des **boîtes jaunes à couvercle vert**, fournies et reprises dans toutes les **pharmacies du territoire**.

## Les médicaments

Les médicaments périmés ou que je n'utilise plus sont à **ramener dans ma pharmacie** qui a l'obligation de les reprendre pour les diriger vers la filière de traitement adaptée.

## Les radiographies

Les radiographies sont des déchets dangereux. Elles contiennent des sels d'argent que les installations de traitement des ordures ménagères ne peuvent gérer.

L'argent est un métal lourd comme le mercure, qui libéré dans l'environnement provoque une pollution des eaux et des sols. De plus une radiographie abandonnée dans la nature, aura besoin de plus de 300 ans pour se dégrader !

Elles sont à déposer à la **déchèterie** où elles pourront être retraitées et recyclées par des sociétés spécialisées.

## Les pneus

Les distributeurs sont dans l'obligation de reprendre les pneus usagés, dans la mesure où leur prix de vente inclut une taxe de participation aux frais de reprise et de recyclage. Un pneu acheté = un pneu repris.

**Les pneus ne sont pas à déposer en déchèterie, sauf collecte exceptionnelle.**

## Collecte des stylos

Je dépose mes stylos, feutres, porte-mines, marqueurs, correcteurs... dans les écoles ou à la CDC pour qu'ils soient recyclés.

## Les capsules de café

Les différentes capsules de café sont recyclables mais je ne les jette pas dans mon bac vert. Suivant la marque, il existe différents points de recyclage :

### CAPSULES NESPRESSO

ARBANATS : Relais 113, 85 avenue du Général-de-Gaulle

PODENSAC : Tabac Presse Loto, 17 Place Gambetta

BEGUEY : Déchèterie, Zone d'activité de Béguey

Tabac Presse Loto, 65 avenue de la libération

CADILLAC : Station TOTAL, 21 avenue du pont

BEAUTIRAN : Pressing de Beautiran, 1 zone artisanale de Calens

LANGON : La boutique du vieux Langon 2, 16 place de l'horloge

TOTAL SARL Méridienne, 8 route de Villandraut

Pour plus d'information, sur [Nespresso.fr](http://Nespresso.fr)

### CAPSULES NESCAFÉ DOLCE GUSTO

LATRESNE : Presse et Pages, 25 avenue de la libération

VILLENAVE D'ORNON : Vitamyne, Pret à porter, 2 av. des Pyrénées

BEGLES : Pressing Océan Cleaners, 21 bis rue Ferdinand-Buisson

D'autres points de collecte sur [www.dolce-gusto.fr](http://www.dolce-gusto.fr)

### CAPSULES TASSIMO

Tassimo fait appel à Terracycle pour recycler ses capsules.

TARGON : 19 rue de Thuir, seulement le mercredi en soirée de 17h à 19h et le samedi matin de 10h à 12h

FLOIRAC : Nathalie Bijoux, 20 rue Jacquers-Duclos

MERIGNAC : 9 avenue de Douaumont

Pour plus d'information, sur [tassimo.fr](http://tassimo.fr)

### DOSETTE SENSEO

Ces dosettes sont en cellulose et peuvent être compostées.

# Jours de rattrapage

Jours fériés 2017	Ordures Ménagères		Collecte Sélective	
	Communes	Jour de rattrapage	Communes	Jour de rattrapage
<b>Lundi 17 avril</b> Lundi de Pâques	Guillos/Budos/Pujols	Mardi 18 avril	Podensac	Mercredi 19 avril
	Preignac	Mercredi 19 avril		
<b>Lundi 1<sup>er</sup> mai</b> Fête du travail	Guillos/Budos/Pujols	Mardi 02 mai	Podensac	Mercredi 03 mai
	Preignac	Mercredi 03 mai		
<b>Lundi 08 mai</b> Victoire 1945	Guillos/Budos/Pujols	Mardi 09 mai	Saint-Michel-de-Rieufret Virelade	Mercredi 10 mai
	Preignac	Mercredi 10 mai		
<b>Jeudi 25 mai</b> Ascension	Jour de solidarité travaillé			
<b>Lundi 05 juin</b> Lundi de Pentecôte	Guillos/Budos/Pujols	Mardi 06 juin	Saint-Michel-de-Rieufret Virelade	Mercredi 07 juin
	Preignac	Mercredi 07 juin		
<b>Vendredi 14 juillet</b> Fête Nationale	Portets	Lundi 17 juillet	Preignac	Mercredi 12 juillet
	Arbanats /Virelade	Jeudi 13 juillet		
<b>Mardi 15 août</b> Assomption	Podensac / Cérons	Mercredi 16 août	Landiras	Jeudi 17 août
<b>Mercredi 1<sup>er</sup> novembre</b> Toussaint	Landiras	Jeudi 02 novembre	Pujols/Arbanats	Vendredi 03 novembre
<b>Lundi 25 décembre</b> Noël	Guillos/Budos/Pujols	Mardi 26 décembre	Podensac	Mercredi 27 décembre
	Preignac	Mercredi 27 décembre		
<b>Lundi 1<sup>er</sup> janvier 2018</b> Jour de l'an	Guillos/Budos/Pujols	Mardi 02 janvier 2018	Saint-Michel-de-Rieufret Virelade	Mercredi 03 janvier 2018
	Preignac	Mercredi 03 janvier 2018		



## « Pas de hausse en 2017 »

L'analyse des performances de l'année écoulée prouve que la Redevance Incitative est un dispositif vertueux. Les tonnages d'ordures ménagères collectés continuent de baisser et les différents services mis en place montrent toute leur efficacité. Les « stop pub » sur nos boîtes à lettres, par exemple, permettent de limiter les volumes de papier traités par le centre de tri d'Illats. La fréquentation de la déchèterie est très importante et les bornes textile « Relais » et « verre » fonctionnent elles aussi très bien.

Tous ces bons résultats nous autorisent, comme en 2016, à maintenir les tarifs sans restreindre nos efforts d'investissement (les bacs rouges) déjà consentis. La mise en service de nos ateliers communautaires nous permet maintenant de stocker, de réparer et de nettoyer les bacs sans faire appel à un prestataire extérieur. Cette économie n'est pas négligeable et nous gagnons en réactivité afin de répondre plus rapidement aux demandes des usagers.

Le regroupement des CDC est pour nous l'opportunité unique de consolider et d'améliorer notre service Déchets Ménagers. Cela afin de répondre encore plus efficacement au défi majeur qu'est la préservation de notre planète.

**Mylène Doreau**

Vice-présidente en charge des Déchets Ménagers  
Maire de Guillos



## « Dans le sens de l'Histoire »

Si, en tant que telle, la Communauté de Communes de Podensac n'existera plus au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la nouvelle collectivité (25 communes pour 31 000 habitants) assurera la continuité des services exercés, dont la collecte et le traitement des déchets ménagers. Dans l'immédiat, rien ne change pour les usagers que nous sommes. Nous disposons, dans ce domaine, d'un temps assez long pour harmoniser le service sur l'ensemble du nouveau territoire. En appliquant le principe du « pollueur-payeur », la Communauté de Communes de Podensac a fait un pas décisif sur le terrain de la réduction des déchets et de la protection de l'environnement. Il paraît aujourd'hui difficile d'aller contre le sens de l'Histoire. C'est pourquoi nous souhaitons poursuivre dans cette direction.

**Bernard Mateille** - Président de la CDC - Maire de Podensac

Calendrier du tri 2017 est édité par la Communauté de Communes  
12, rue du Maréchal Leclerc-de-Hauteclouque 33720 Podensac - Tel : 05 56 76 38 00 - Fax : 05 56 76 38 01  
[www.cc-podensac.fr](http://www.cc-podensac.fr)

Directeur de la publication Bernard Mateille

Rédaction en chef Gérard Como

Ont participé à la rédaction Amélie Barbara, Sophie Dorat

Crédits photos M. Miccoli, fotolia.com, Eco Emballage

Maquette originale & mise en page Muriel Miccoli [muriel.miccoli@hotmail.fr](mailto:muriel.miccoli@hotmail.fr)

Impression Sauternes Impression à Toulonne

Imprimé sur papier recyclé

